

Pic mar, *Dendrocopos medius* (Linné, 1758)

Synonyme : Moyen Épeiche

Classification (Ordre, Famille) : Piciformes, Picidés

Description de l'espèce

Ce Picidé de taille moyenne fait partie du groupe des "pics bigarrés". Le fond du plumage est un mélange de noir et de blanc. Les tâches scapulaires et les ponctuations blanches du dos et de la base des ailes donnent par contraste avec le noir majoritaire de la face dorsale cet aspect bigarré. Le ventre est rose à la base de la queue. Il s'éclaircit pour devenir blanc immaculé sous la gorge. De fines stries noires accentuent ce dégradé caractéristique sur fond jaunâtre aux flancs. La différence entre les sexes est subtile et difficile à observer dans la nature. La calotte du mâle affiche un rouge plus vif et surtout plus uni que la femelle. Le jeune ressemble à la femelle à l'exception du ventre assombri par les stries plus larges. Le bec fin du Pic mar ne lui permet pas de forer du bois sain mais devient un excellent outil pour la capture des insectes qui évoluent dans le feuillage ou sur les écorces des branches et des troncs [bg1 ; bg48]. Le vol d'arbres en arbres est ondulant, à l'instar des autres pics. Le tambour, obtenu en frappant une branche, est exceptionnel et toujours de faible portée. Son chant permet une identification rapide et certaine (JCR, CD3/pl.32). C'est une sorte de couinement poussé avec parcimonie de fin février à mai ; ce qui ne facilite pas sa détection. Cependant, des chants sont encore entendus au cours du mois de juin [1] notamment au sein de parcelles où l'espèce se trouve bien représentée.

Longueur totale du corps : 19,5-22 cm. Poids : 52 à 64 g (maximum 85 g) [7].

Difficultés d'identification (similitudes)

On ne peut le confondre qu'avec le Pic épeiche *Dendrocopos major*, le seul pic bigarré à tâches scapulaires blanches présent en France. Cependant, les adultes de Pic épeiche portent une calotte noire, et le mâle a une tache rouge à l'arrière de la calotte. Les stries ventrales et des flancs sont rares et réduites en comparaison avec le Pic mar et les sous-caudales sont rouges sombres et bien tranchées avec le ventre blanc. La silhouette du Pic mar est également plus fine en raison du bec moins développé et de sa moindre corpulence. Mais le risque de confusion est plus important avec les jeunes Pics épeiches car à la sortie du nid ces derniers portent aussi une calotte rouge jusqu'au début de l'automne mais elle est bordée de noir chez le jeune Pic épeiche [7 ; bg1 ; bg48].

Répartition géographique

Espèce européenne sédentaire, elle se limite au Paléarctique occidental. Le Pic mar est mieux distribué sur la partie orientale. Il est absent des îles britanniques, de la Scandinavie et de presque toute la zone méditerranéenne, hors les Balkans [bg72]. On constate un recouvrement de son aire de répartition avec celle du Charme *Carpinus betulus* sans que l'on puisse l'expliquer [bg53].

En France, il est rare dans le nord et l'extrême sud-ouest. Il est absent de la bordure méditerranéenne et des montagnes au-dessus de 700 mètres [7 ; bg53]. Ailleurs, sa distribution est irrégulière, offrant localement des densités élevées.

Biologie

Écologie

Il vit toute l'année dans les forêts de feuillus avec une nette préférence pour les chênaies et les chênaies-charmaies. Il est observé régulièrement dans des peuplements composés d'essences à écorce rugueuse comme les Chênes pédonculé et sessile, certains saules arborés, Ormes, Châtaignier, Frêne commun... [bg53]. Il est exceptionnel dans les hêtraies pures et évite les résineux (Sapin, Épicéa et Pin noir) mais est observé dans quelques pinèdes à base de vieux Pins sylvestres et mélangées de chênes [4 ; bg49].

Il recherche les derniers stades forestiers où dominent les gros chênes. Il lui faut au minimum 20 gros arbres à l'hectare pour nicher régulièrement [bg53] mais l'habitat optimum se trouve au-delà des 40 gros arbres à l'hectare, dont le diamètre à 1m30 du sol est supérieur ou égal à 50 cm, ou un équivalent de 12 m² à l'hectare (en surface terrière, unité de mesure utilisée en foresterie). Les densités peuvent alors dépasser deux à trois couples aux dix hectares [6]. Il niche également dans des stades plus jeunes bordant les vieilles parcelles mais ses densités deviennent faibles [5].

En hiver, des milieux bocagers (chênes têtards émondés) et les vergers de hautes tiges contigus aux massifs forestiers peuvent être fréquentés.

L'erratisme est possible et doit concerner les jeunes à la recherche de territoires non occupés.

Comportements

Cet oiseau discret est souvent difficile à contacter. Il ne tambourine presque jamais et quand il le fait, le tambour est peu audible. Il ne chante que durant une courte période lors de la délimitation des territoires, en fin d'hiver début de

printemps et toujours très irrégulièrement. Il reste souvent immobile à observer son domaine sans se manifester. Certains individus restent même silencieux quand un intrus s'approche du nid [5 ; 7].

Reproduction et dynamique de population

Les couples se forment ou se reforment dès le mois de mars. Des cris et des poursuites rendent alors l'espèce plus facile à contacter. Ces manifestations ont comme objectif la consolidation du couple, la poursuite des intrus et l'appropriation d'un territoire dont la surface sera de l'ordre d'une dizaine d'hectares avant la nidification pour se concentrer à trois ou quatre hectares durant le nourrissage des jeunes. Les densités peuvent donc atteindre de un à trois couples aux dix hectares dans les secteurs favorables et chuter dans la même forêt à un couple pour 20 à 50 hectares (parfois moins).

A la différence d'autres espèces de pic, le Pic mar creuse au moins une loge tous les ans [9]. Le nid est foré dans des branches ou des troncs attaqués par des pourritures lignicoles, alors que l'arbre peut conserver sa vigueur sans autres signes de dépérissement. La cavité sera en général assez haut dans un gros chêne dominant, au-dessus de la moitié de l'arbre et une fois sur deux dans une branche [6]. Le nid du Pic mar peut également se trouver dans des arbres morts, des perches de 15 à 20 cm de diamètre, dans diverses essences (les plus citées sont le Tremble et le Merisier), mais presque exclusivement dans un environnement de gros arbres. Il déroge en bordure des vieilles chênaies où vivent de fortes populations. Il peut alors coloniser des jeunes futaies et d'autres peuplements et structures arborées. Mais l'habitat de prédilection, où les densités sont maximales, reste la vieille chênaie.

La ponte a lieu entre fin avril et mai. L'incubation des cinq à six œufs durera 11 à 12 jours. L'envol des jeunes intervient après 20 à 23 jours [7]. Des pontes de remplacements sont possibles en cas de destruction de la nichée. Dans ce cas, l'élevage de la nichée peut être incertain car éloigné des périodes de pullulations des chenilles défoliatrices. Cependant cette relation reste à confirmer [5].

Les jeunes sont nourris durant une à deux semaines après l'envol puis sont chassés hors du territoire par les adultes. L'espèce retombe alors dans la plus grande discrétion, sortant rarement des massifs forestiers sauf en hiver [bg71].

La dynamique du Pic mar est peu connue mais les quelques contrôles de populations montrent sur les dernières décennies une grande stabilité à l'échelle des massifs. Des fluctuations ponctuelles à l'échelle des parcelles forestières sont par contre évidentes tant la spécialisation de cette espèce vis à vis des vieux arbres, donc de l'âge des peuplements sous une gestion en futaie régulière, est importante.

Régime alimentaire

Son régime alimentaire est peu étudié. Il capture principalement des insectes (imagos et larves) qu'il recherche à la surface des feuilles, des branches et des troncs crevassés, sous les écorces décollées... On signale la consommation de graines à l'automne et l'hiver (glands, faines, noisettes, graines de lierre...) et de sève au printemps [7 ; bg53].

L'espèce peut également se nourrir de manière anecdotique de fruits (poires, prunes, cerises...) en dehors de ses traditionnels milieux forestiers [3].

Habitats de l'annexe I de la Directive Habitat susceptibles d'être concernés

Il est spécialisé à la vieille chênaie de plaine, hors de la région méditerranéenne. Il fréquente donc tous les habitats forestiers où peuvent se développer des gros chênes mais aussi des associations d'essences variées.

9130 - Hêtraies-chênaies à Aspérule odorante et Mélisque uniflore (Cor. 41.13)

9160 - Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du *Carpinion betuli* (Cor. 41.24)

9190 - Chênaies pédonculées à Molinie bleue (Cor. 41.51)

9230 - Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica* (Cor. 41.6)

91E0* - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*) (Cor. 44.3)

91F0 - Forêts mixtes de *Quercus robur*, *Ulmus laevis*, *Ulmus minor*, *Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus angustifolia* riveraines des grands fleuves (*Ulmion minoris*) (Cor.44.4)

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81), inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux et à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Aucun espace protégé n'est créé spécifiquement pour cette espèce mais vu sa répartition, elle doit être présente dans nombre de réserves biologiques forestières ou de réserves naturelles dont l'habitat majoritaire est la vieille chênaie.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Elle est jugée en situation favorable à l'échelle de l'Europe (généralement stable depuis 1970, mais en déclin au sud-est depuis 1990) avec une fourchette d'effectifs de 140 000-310 000 couples [bg2].

L'amélioration de la connaissance de la répartition du Pic mar et des estimations basées sur des inventaires font fluctuer les effectifs à la hausse. A titre d'exemple la population française était estimée dans les années 1990 à moins de 1 000 couples [bg72], puis à moins de 10 000 [2] et pour finir en 2004 dans la fourchette 25 000-100 000 couples [bg2]. Ses fluctuations et imprécisions n'indiquent pas que l'espèce soit en augmentation mais que l'estimation s'affine.

Des données locales montrent que les effectifs nationaux sont certainement encore sous estimés [4].

Suite au vieillissement des forêts dans le Nord de la France par exemple, l'espèce augmente sa répartition. Dans le même temps des régressions sont signalées dans certains pays de l'Europe centrale et de l'Est [bg2].

Menaces potentielles

La transformation des taillis sous futaie en futaie régulière risque en réduisant les surfaces favorables de nuire au Pic mar. En effet, dans le taillis sous futaie le Pic mar occupe 100% de la surface forestière alors que dans la futaie régulière il ne peut en coloniser que 50 à 70% sans que les densités des plus vieilles parcelles compensent cette disparité ; à surface égale, il y a moins de Pic mar dans une futaie régulière [10 ; bg53].

L'exploitation des gros chênes trop tôt, avant 150 ans, a des influences négatives certaines et quel que soit le type de gestion.

D'autres facteurs encore peu étudiés comme le morcellement des forêts peuvent influencer négativement les populations de Pic mar.

L'exploitation en période de feuillaison, donc en période de nidification, risque de fragiliser certaines populations (dérangements) ou de détruire des nichées par abattage.

Propositions de gestion

Le régime du taillis sous futaie, ou d'autres types irréguliers, est le meilleur moyen pour favoriser le Pic mar à condition de maintenir en permanence au moins 20 gros arbres à l'hectare, l'idéal étant de 40. Dans le cas où la futaie régulière est mise en œuvre, il est conseillé d'augmenter les âges d'exploitation, références pour calculer les surfaces à régénérer annuellement, au-delà de 200 ans ; ceci augmentera la surface en vieux boisements et donc en gros bois.

Le maintien d'arbres morts ou dépérissants et la création d'îlots de vieux bois (vieillesse ou sénescence) sont des mesures à promouvoir [bg53], tout comme la création de réserves biologiques domaniales intégrales (RBI). Dans les chênaies de plaines du Nord-Est de la France (Bourgogne, Champagne-Ardenne, Lorraine, Franche-comté, etc.), elles représentent un enjeu majeur pour la conservation de l'espèce. En comparaison à d'autres espèces européennes comme le Pic à dos blanc (*Dendrocopos leucotos*) ou le Pic noir (*Dryocopus martius*), les substrats morts jouent un rôle mineur dans la recherche alimentaire du Pic mar et semble n'être important qu'en hiver, bien que même alors, les substrats vivants doivent être utilisés plus fréquemment. A cause de sa stratégie de recherche des espèces, les arthropodes vivants dans les bois morts ne sont pas accessibles pour lui. Cependant, les bois morts fournissent un habitat pour les larves de beaucoup d'espèces d'arthropodes, qui après leur émergence sont disponibles pour le Pic mar [9].

Dans les massifs occupés, il faudrait maintenir des bois tendres (Tremble, Bouleau...), en particulier dans les zones où les gros arbres sont rares (jeune futaie, vides de futaie...). Ces essences à bois tendre s'altèrent rapidement et sont souvent utilisées par le Pic mar, et d'autres (Pic épeiche, Pic épeichette), en substitution d'arbres plus favorables.

Études et recherches à développer

La dynamique est inconnue et les populations sont sous-estimées. Des programmes de suivis doivent être mis en place pour améliorer ces deux points et ainsi pouvoir évaluer réellement et dans le temps l'impact de tel ou tel facteur ; gestion de la forêt ou non, intensité de l'exploitation, morcellement de l'habitat... Les quelques études disponibles concernent des forêts gérées. Il serait intéressant de suivre des populations dans des forêts classées en réserves intégrales, hors des contraintes humaines, pour affiner, en particulier, l'habitat idéal de nidification. Les suivis réalisés en Réserve Biologique Domaniale Intégrale et en Réserve Biologique Dirigée Domaniale de la forêt de Chaux (Jura) pourraient être utilisés dans ce cadre [8].

Des programmes complémentaires sur le régime alimentaire permettraient de mieux appréhender la haute spécialisation de ce pic.

Une évaluation doit être conduite pour confirmer l'impact du maintien d'arbres morts ou percés et sur la pratique des îlots de vieillissement.

Bibliographie

1. BARTH, F. & FREY, C. (2004).- *Forêt régionale de Ferrières-en-Brie. Inventaire ornithologique et préconisations de gestion. Centre Ornithologique Ile-de-France (CORIF)*. Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (AEV). 52 p.
2. C.A.F. (1992).- Liste des oiseaux de France. *Alauda* 60: 63-84.
3. CROUZIER, P., CROUZIER, M. & CROUZIER, J.B. (2004).- Pic mar *Dendrocopos medius* mangeant une poire au sol. *Ornithos* 11(5): 256-257.
4. FAUVEL, B. (2003).- Le Pic mar *Dendrocopos medius* dans l'Aube : dernières données sur les densités. *Orfaie* 40: 40-43.
5. FAUVEL, B., CARRE, F. & FAYNOT, R. (1999).- Inventaire des pics de la forêt d'Orient dans le département de l'Aube (France) ; cas du Pic mar *Dendrocopos medius*. Actes 39ème colloque interrégional d'ornithologie. *Nos Oiseaux* 5(Suppl.): 101-110.
6. FAUVEL, B., CARRE, F. & LALLEMENT, H. (2001).- Ecologie du Pic mar *Dendrocopos medius* en Champagne (Est France). *Alauda* 69(1): 87-101.
7. GEROUDET, P. (1998).- *Les passereaux d'Europe : des coucous aux merles*. Vol. 1. 4e édition. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris. 403 p.
8. JOVENIAUX, A. & DESSOLIN, J.L. (2000).- Avifaune nicheuse d'une chênaie à molinie. *Etude avifaunistique de la réserve biologique intégrale de la forêt domaniale de Chaux*. Groupe Ornithologique du Jura / ONF. 31 p. + annexes.
9. PASINELLI, G. (2000).- Oaks (*Quercus sp.*) and only oaks ? Relations between habitat structure and home range size of the middle spotted woodpecker (*Dendrocopos medius*). *Biological Conservation* 93: 227-235.
10. THIOLLAY, J.M., CARRE, F. & FAUVEL, B. (1994).- Gestion forestière et avifaune : influence de la conversion du taillis-sous-futaie en futaie régulière. *Courrier scientifique du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient* 18: 69-108.